



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



# Master

## par apprentissage

Mesure et  
Traitement de l'Information



# L'apprentissage

## BÉNÉFICIAIRES



### Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 30 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

### Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

## RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



	16 – 17 ans	18 – 20 ans	21 – 25 ans	26 – 29 ans
1 <sup>ère</sup> année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 <sup>ème</sup> année	39 %	51 %	61 %	
3 <sup>ème</sup> année	55 %	67 %	78 %	

### Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages **de 20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de la dernière année du contrat précédent.

# Master

## Mesure et traitement de l'information

**Capteurs, Acquisition et conditionnement de l'information,  
Transport, traitement et archivage de l'information**

**Alternance en M1 et 2 : 17 sem. de cours / 35 sem. en entreprise par an**



### MÉTIRS VISÉS

Cadre en :

- Systèmes d'informatique industrielle,
- Systèmes d'instrumentation et scientifique et de métrologie,
- Systèmes de mesures,
- Supervision des systèmes industriels.

### UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Instrumentation, capteurs, métrologie
- Programmation industrielle des systèmes d'information,
- Réseaux informatiques,
- Méthodologie de conduite de projets.



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

UFR SCIENCES  
FONDAMENTALES ET APPLIQUÉES

Contact pédagogique      03 72 74 88 10

Contact apprentissage      03 72 74 04 20

[candidat.mti@cfa-univ-lorraine.fr](mailto:candidat.mti@cfa-univ-lorraine.fr)

### ADMISSION

- **En Master 1** : Licence Sciences Pour l'Ingénieur orientation Electronique, Energie électrique, Automatique
- **En Master 2** : Master 1 Intelligence – Mesure et traitement de l'information



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Centre de Formation d'Apprentis – Université de Lorraine  
Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy  
03 72 74 04 20 – [contact@cfa-univ-lorraine.fr](mailto:contact@cfa-univ-lorraine.fr)

